



LES EMBRUNS

Section Nord / Pas de Calais
Siège : « Les Gens de Mer » 2 Quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer
Président Jean Paul ANDRIEUX, Tel : 06.62.54.54.97, Email : jpandrieuxjp@bbox.fr

LA LETTRE 2016-1

mars 2016

LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amies et amis

Pour le premier numéro des « Embruns » de l'année 2016, le précédent était le dernier de l'année 2015, imprimé tardivement pour des raisons techniques, je vous renouvelle au nom de tous, nos vœux de bonheur et de bonne santé pour vous et vos familles, vœux de vous retrouver aussi souvent que possible lors de nos activités.

Plus vous serez participatifs (même si cette participation est ponctuelle) et plus votre Section sera forte et vous apportera des satisfactions !

Nous avons vu, avec satisfaction le nombre de nos adhérents augmenter à nouveau, ce qui est un signe fort de l'engagement de tous pour le prestige du mérite maritime et de la médaille d'honneur.

C'est aussi pour cela que je dois également vous remettre à l'esprit, bien amicalement, ce qui suit,

APPEL À COTISATION 2016

Les cotisations annuelles sont inchangées : 26 euros pour les membres actifs et 13 euros pour les membres associés. Ce versement donne droit à une déduction fiscale.

Chèque à libeller à Mérite maritime et adressé au Siège de la Section : Mérite Maritime, Les Gens de Mer, Quai Chanzy 62200 Boulogne sur mer

RAPPEL DE COTISATIONS

Au 31 décembre 2015 : nombre de nos adhérents en retard ont régularisé leur situation mais certains ne l'ont pas encore fait, par négligence ou oubli.

Merci à ces derniers de se mettre à jour le plus tôt possible afin d'éviter la radiation, ce qui serait bien dommage pour eux, tout d'abord et pour l'importance de notre section.

CÉRÉMONIES DE REMISE DE MÉDAILLES



DUNKERQUE, le 25 octobre 2015 dans le hall de la Communauté Urbaine de Dunkerque, en présence de Madame KERKHOF Vice-Présidente représentant Monsieur Patrice VERGRIETTE, Président de la Communauté Urbaine, Monsieur Guy LENGAGNE, ancien Secrétaire d'État à la mer, Président d'Honneur de la section Nord- Pas de Calais du Mérite Maritime, Monsieur Henri JEAN, Sous-Préfet de Dunkerque.

Médaille d'Honneur des Marins : Éric EZELIN, Roger TREMA.

Chevalier du Mérite Maritime : Yves CAZEEL, Alain CORNILLE, Nicolas HENARD, Patrice INIDRY, Yves LALAUT.

Officier du Mérite Maritime : Ola SETREN.

BOULOGNE-SUR-MER, le 7 février 2016, dans le salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, en présence de Monsieur Frédéric CUVILLIER, ancien Ministre, Député-Maire de Boulogne-sur-Mer, Monsieur Guy LENGAGNE, ancien Secrétaire d'État à la mer, Président d'Honneur de la section Nord- Pas de Calais du Mérite Maritime, du Vice-Amiral Emmanuel CARLIER, Inspecteur de la Marine et ancien Préfet maritime ME-MN, de Madame Marie-Christine HERVOUET-DION, Présidente de la Fédération Nationale du Mérite Maritime et de la Médaille d'Honneur des Marins.



Médaille d'Honneur des Marins : Claude HAGNERE, Pierre LEPRETRE, Dominique LHOMEL.

Chevalier du Mérite Maritime : Christian BARBE, Michel BARBE, Jean Claude BELIN, René DELCOURT, Sylvain CHAUMETTE, Jean-Pierre LE BAIL.

Officier du Mérite Maritime : Pierre-André BARBE, Jean LEDEZ.

Les photos de ces cérémonies sont visibles sur le site de la Fédération.

DÉCRETS

Décision du 2 février 2016 portant attribution des Médailles d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche :

Pour le quartier de Dunkerque : Claude FOURNIER, Alfred LANDY, Jacques MARTEEL.

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : Jean-Bernard BAILLET, Philippe BECQUELIN, Daniel HEBERT.

Décret du 8 janvier 2016 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite Maritime :

Pour le quartier de Dunkerque : **Officier** : PIERRE André **Chevaliers** : DENYS Régis, GENS Pierre, FINOT Claude, PRUVOST Jacques.

Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer : **Officiers** : BRANGER Bruno, DELVAL Patrice **Chevaliers** : BREBION Philippe, DARQUES Philippe, KACZOR Bernard, FOURGEAUD Patrick. En espérant n'avoir oublié personne.

CONGRÈS DE SAINT JEAN DE LUZ

Il se déroulera du 19 au 21 mai 2016 à SAINT JEAN DE LUZ. L'ordre du jour et le programme sont détaillés dans le mini bulletin adressé à chaque adhérent en février. Le commandant du BELEM sera notre hôte, soyons nombreux à y participer.

Les réservations accompagnées du règlement sont à retourner impérativement avant le 30 mars à :

Jean LATASTE, 20 rue Cépé – 64500 SAINT JEAN DE LUZ

Courriel : lataste.j@wanadoo.fr – tel 06 83 35 10 35

Pour les adhérents qui ne peuvent s'y rendre, les pouvoirs peuvent être adressés à notre Président de section dont les coordonnées sont rappelées en entête du présent bulletin « Les Embruns »

ADIEU LES AMIS

En janvier 2016 : Nicole DARRE, en février : Jean DEWEERDT, en mars : Michel LESACHEY, Jacques BARBAGE.

CONFÉRENCE



Extrait de LA MER et son MILIEU SUBAQUATIQUE
par Yves SANCHE, secrétaire adjoint de notre
section et historien-conférencier

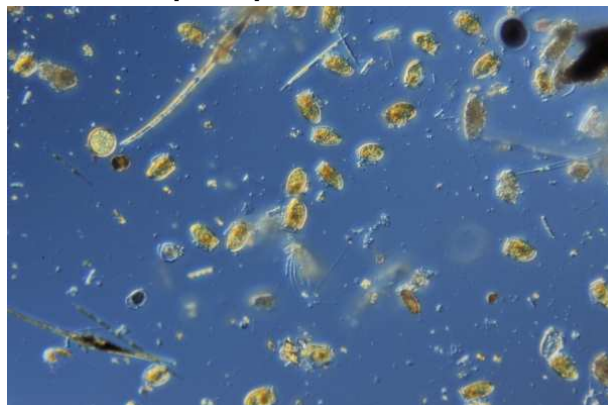
Le Phytoplancton

(ensemble des organismes végétaux vivant en
suspension dans l'eau)

Dans la plupart des mers célèbres, sous l'effet du réchauffement climatique, l'introduction de phytoplancton est importante. Cette interaction s'explique par le fait que le phytoplancton a besoin, pour se développer, de substances nutritives comme les phosphates, le fer que l'on trouve en bien plus grandes quantités dans les eaux froides. Plus on se réchauffe, plus il devient difficile pour le phytoplancton de trouver ses aliments. Ainsi, la hausse de la température des océans, a entraîné une diminution significative de la production de phytoplancton de quelques 200 millions de tonnes par an. Il s'agit là d'un phénomène préoccupant, d'une part parce que le phytoplancton est un élément clef de la vie alimentaire de la vie marine, la surpêche il faut le savoir, n'est pas **loin s'en faut la seule responsable de la diminution des stocks de poisson**, ensuite parce que le phytoplancton a un rôle essentiel dans la régulation du climat, pour absorber un bon tiers du bioxyde de carbone que nous émettons, et qui est on le sait, le facteur **principal** du réchauffement de la planète.

Moins de phytoplancton dans les océans, c'est donc moins de **CO²** qui est absorbé ; depuis 1999, ce sont quelques **190** millions de tonnes de carbone qui sont chaque année absorbées en moins par les océans, soit déjà près de **700** millions de tonnes de **CO²** ce qui représente plus que les émissions annuelles de la France.

Cette nouvelle étude nous fait voir la réalité en face, en nous montrant que les effets du réchauffement climatique ne sont pas seulement **à craindre**, mais **qu'ils sont déjà là**, de quoi déjà puiser l'énergie, la volonté politique, en tous cas d'être encore plus stricts et vigilants dans l'impérieuse nécessité de limiter nos excès de **CO²**.



OBJETS SIGLÉS MÉRITE MARITIME



Cravate :

Disponible auprès de
notre Président au tarif
de 22,00 €



Casquette : mise au point
par notre collègue Michel
SAMPOL de la section du
Var. Tarif 10,00 €

Les réservations se font à
l'adresse suivante :

michel.sampol@wanadoo.fr

Les livraisons peuvent se
faire au congrès de Saint
Jean de Luz.

EN BREF...

GPM de Dunkerque - TRAFIC 2015 : UNE ANNÉE SATISFAISANTE.

Les résultats : En atteignant 46,6 MT, le trafic annuel 2015 se situe en léger retrait par rapport à 2014 (-1%).

- Les marchandises diverses sont globalement en progression de 15% pour un tonnage de 20,65 MT.
- Le trafic transmanche réalise un nouveau record d'activité à 16,25 MT, avec une croissance de 17%.
- Les conteneurs terminent l'année sur un nouveau record de 317 000 EVP (+2%), pour 3 millions de tonnes (+4%). Ces résultats incarnent la réussite du terminal à conteneurs de Dunkerque dont la compétitivité est aujourd'hui reconnue, renforcée par les travaux du cercle d'évitage entamés cette année.
- Les marchandises diverses conventionnelles sont en hausse de 33% pour un tonnage de 1,4 MT.
- En vracs solides, l'année 2015 a été plus difficile, suite à deux événements conjoncturels qui sont venus réduire l'activité de 8%, à 21,7 MT.
- Le trafic de charbon montre un tonnage stable à 5,1 MT.
- Les céréales confirment leur record de campagne céréalière 2014-2015 (3,05 MT) par un nouveau record de trafic en année civile de 3,05 MT, en augmentation de 32%.
- Le trafic des « petits » vracs solides est en léger retrait de 7% à 2,5 MT. □
- Les vracs liquides sont en net recul de 25% à 4,25 MT, suite aux baisses d'activité sur les différents sites.

Les projets : à l'image de la mise en service du nouveau terminal transmanche pour la compagnie DFDS qui a eu lieu le 9 février 2016, l'année 2016 sera principalement consacrée à la poursuite de la mise en œuvre des grands projets de développement du Port Ouest :

- l'amélioration des accès nautiques au Port Ouest (fin des travaux) ;
- la réalisation du port en service ;
- le démarrage des travaux d'extension du quai de Flandres (Terminal à conteneurs) ;
- le démarrage des travaux d'aménagement de la zone Dunkerque Logistique International Sud.

CALAIS : L'ASSOCIATION CALAISIENNE DES AMIS DES MARINS (ACAM) recrute

L'ACAM est une association Loi 1901 qui, depuis 2000, s'occupe de l'accueil des marins de passage dans le port de Calais.

Suite à la diminution du nombre de navires - et donc de marins - l'association a dû fermer son foyer permanent dans le port mais souhaite poursuivre son œuvre d'accueil en rendant visite aux navires sur place, à quai. Ceci permettrait d'apporter aux marins des produits courants, friandises, lecture, renseignements sur Calais, change et surtout, l'échange car les escales étant de plus en plus brèves, le contact humain devient de plus en plus important.

L'association recherche actuellement des bénévoles pour rejoindre son équipe de visiteurs de navires. Un permis de conduire (véhicule fourni), quelques notions de l'Anglais et votre expérience de marin feraient de vous un co-équipier précieux!

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter Mme. Anne FETEL, la présidente, au 0683354386 - a.fetel@fetel.fr , ou Mme. Jill SIMPSON, présidente honoraire, au 0321357749 - simpson.jill@orange.fr .

BOULOGNE-SUR-MER - GRAND NAUSICAA : Ouverture en 2018



Les travaux du Grand Nausicaà viennent de débuter avec la phase de terrassements menée de front avec la phase de fondations du grand bassin de 9 500 m3.

Dès 2018, le Centre National de la Mer sera le plus grand aquarium d'Europe.

Le premier équipement touristique de la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie vise un objectif de plus d'un million de visiteurs par an.

ETAPLES – La SOCARENAM investit le site de la forge CALOIN

Le site de l'ancien chantier CALOIN reprend vie, la Socarenam, déjà installée à Boulogne, Calais, Dunkerque et Saint-Malo, s'y est installée pour entreprendre la construction de petites unités de 10 à 12 mètres.

Les premières constructions en sont déjà sorties, telle cette vedette destinée à la marine nationale, première d'une série de vingt-et-un bateaux.

La société a également commencé l'assemblage de la vedette pour la station SNSM de Gravelines. Elle a aussi été retenue pour la construction de la vedette destinée à l'entraînement de l'équipe de plongeurs des sapeurs-pompiers de Boulogne.



ANIMATIONS SUR LE LITTORAL

CALAIS – vendredi 25 mars : Conférence "14-18 : Les sous-marins entrent en guerre"

En juin dernier, l'exposition "Calais port de guerre 14-18" et son programme d'animations ont rencontré un public abondant et curieux. La Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes – FRCPM poursuit son travail de recherche sur ce pan de l'histoire maritime régionale. Elle organise cette conférence, consacrée au rôle des sous-marins dans la Grande Guerre, en partenariat avec Marine Dunkerque et l'ACORAM, l'association des officiers de réserve de la Marine nationale.

Sous-titrée "Heurs et malheurs du sous-marin sur l'échiquier naval et son impact sur le sort de la guerre", cette conférence rappellera l'importance de la maîtrise des mers où se déroule également une guerre totale. Le sous-marin va jouer un rôle majeur dans ce conflit. Son utilisation et les progrès technologiques fulgurants, dont il bénéficie, redéfiniront les concepts et les pratiques de la guerre navale au XXème siècle.

Conférence "14-18 : Les Sous-marins entrent en guerre, heurts et malheurs du sous-marin sur l'échiquier naval et son impact sur le sort de la guerre" - Alain Desjacques, Capitaine de frégate de réserve et maître de conférence à l'université de Lille III.

Vendredi 25 mars – 18h30 – Calais - Auditorium du musée des Beaux-Arts – 25 rue Richelieu.

Accès gratuit

Cette opération est organisée avec le soutien du Département du Pas-de-Calais

Leffrinckoucke du 9 février au 25 mars – Exposition "Voiliers traditionnels : la vie à bord"

Le modéliste et mateloteur Luc Cartiaux et le peintre aquarelliste Etienne Gonda présentent leurs réalisations, maquettes, nœuds marins, tableaux avec pour fil conducteur la vie quotidienne à bord des voiliers traditionnels.

Cette exposition est visible du 9 février au 25 mars à l'Office de tourisme de Leffrinckoucke - 03.28.69.05.06 – accès libre du mardi au vendredi.

Berck-sur-Mer à partir du 26 mars

L'eau a de la mémoire et une aptitude certaine à retrouver les lieux qui lui étaient autrefois dévolus. L'exposition "La mémoire de l'eau... d'Arche en Authie, les fluctuations du rivage de Berck" évoque l'emprise de l'eau sur un territoire, les frontières anciennes et le possible retour. Elle est enrichie par les "peintures de Victoria Kloeck" qui évoquent des villes et espaces submergés.

A voir au Musée d'Opale Sud à Berck à partir du 26 mars.

**Berck-sur-Mer****Du 9 au 17 avril****30^{èmes} rencontres internationales des cerfs-volants****Le Portel les 2 et 3 juillet : Fête de la mer et de la flottille.**

Les 2 et 3 juillet prochains, la ville du Portel, la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes (FRCPM) et ses nombreuses associations dont Les Barsiers Portelois et Le Flobart, organisent la Fête de la mer et de la flottille, une manifestation festive qui valorise l'histoire et le présent maritime du Portel, sa communauté maritime et le dynamisme de ses associations.

Cette fête s'appuie sur deux manifestations existantes : la bénédiction de la mer et la fête de la flottille. Au programme de cet événement, un village d'exposition et d'animations sur le thème du patrimoine maritime, des démonstrations de savoir-faire, des concerts de chants de marin, des flobarts et des petits bateaux traditionnels...

Fin septembre/début octobre 2016, la FRCPM, avec le soutien de la communauté d'agglomération du Calaisis organise la 6^{ème} édition de sa grande fête maritime.

Durant 3 jours, la mer et le monde maritime sont à l'honneur, avec au programme un rassemblement de bateaux traditionnels, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, un village des savoir-faire et des traditions maritimes, des concerts, des chants & danses, des dégustations de produits de la mer, des expositions et de nombreuses animations pour petits et grands.

L'assemblée Générale du 19 mars à Boulogne sur Mer est la seconde réunion statutaire de notre Section après celle de Sangatte du 12 avril 2015. Réunion de circonstance pour rendre compte de l'action du bureau c'est aussi un moment privilégié pour les adhérents de se retrouver et échanger sur la vie de notre Fédération.

Une large participation des adhérents et adhérentes est la condition de réussite de cette assemblée générale ordinaire.